

Madame, Monsieur,

La COVID a transformé notre quotidien mais a surtout mis au jour les choix désastreux d'Emmanuel Macron et les conséquences des politiques libérales et d'austérité en matière de protection sociale, de services publics et de souveraineté industrielle. La crise sanitaire et sociale se poursuit. Le bilan humain de la pandémie est terrible. Le chômage progresse, nombre de revenus baissent, la demande d'aide alimentaire explose.

Face à la crise, notre département devrait jouer pleinement son rôle, notamment comme bouclier social. Ce n'est malheureusement pas le cas. Ce n'est pas le choix de l'actuelle majorité départementale de droite. Il faut que ça change pour porter une autre ambition pour notre territoire, pour tous ses habitants, pour notre département.

Les services publics et leurs agents ont démontré leur rôle essentiel pendant la crise sanitaire. Chacun d'entre nous a pu compter sur leur engagement quotidien au service de l'intérêt général. Il y a urgence à les soutenir concrètement, à les renforcer et les développer en leur donnant les moyens d'assurer leurs missions. Si nous sommes élus, notre premier engagement sera d'assurer un haut niveau de service public dans tous les domaines pour un Loiret attentif à toutes et tous.

Élus, nous agirons, avec la population; pour que le département aide financièrement à la réactivation de la ligne SNCF Orléans-Châteauneuf et Gien, cela permettra de réduire le traffic routier donc la pollution et le stress

Nous lutterons pour le maintien de l'emploi, le développement des territoires. Nous développerons les dispositifs de lutte contre la pauvreté et la précarité. Nous agirons pour un département au plus près de vous et de vos besoins. Un département solidaire qui met au cœur de ses actions l'ambition de la jeunesse, de l'écologie, du renouveau démocratique, de l'égalité des territoires et de tous les citoyens. Nous voulons un Loiret qui réponde aux besoins de la jeunesse, des personnes âgées, en situation de handicap, qui facilite les transports et l'éducation des collégiens, la prévention et la santé, qui protège l'enfance et chacun d'entre nous, qui développe la culture pour tous, soutient la vie associative et le logement, répond aux besoins de la ruralité.

Le 20 juin, donnez-vous des élus proches de vous, à votre écoute, sur qui vous pourrez compter au quotidien. Ensemble, faisons gagner l'exigence de vivre mieux dans notre département.

Très cordialement David Hubert et Mathilde Moulin

DIMANCHE 20 JUIN, EN VOTANT POUR

David HUBERT et Mathilde MOULIN, vous direz :

OUI À UNE GRANDE AMBITION POUR LA SANTÉ ET L'AIDE AUX PERSONNES

- L'accès aux soins pour tous doit être une priorité du département.
- Œuvrer avec les autres collectivités pour ouvrir une 1ère année de Médecine à l'Université d'Orléans puis pour transformer le CHRO en CHU.
- Création de centres de santé publics dans chaque canton avec des médecins salariés.
- Mise en place de bourses d'études pour les étudiants en médecine en contrepartie d'une installation dans un territoire sous-doté en médecins.
- Création de nouvelles places en établissements d'hébergement pour personnes dépendantes (Ehpad) et création de maisons de retraite publiques gérées par le département.
- Revalorisation des métiers de l'aide à domicile.
- Création de nouvelles places d'hébergement pour les personnes en situation de handicap et de structures inclusives diversifiées.

OUI À UNE VRAIE AMBITION POUR LA JEUNESSE

- Expérimentation du RSA pour les jeunes de de 25 ans.
- Création de crèches publiques départementales et développement des centres de Protection Maternelle Infantile.
- Remise d'un ordinateur à chaque collégien entrant en 6ème.
- Accompagnement des jeunes dans leur projet de vie notamment par la lutte contre le décrochage scolaire, la gratuité des transports, l'achat de matériel scolaire et le renforcement des moyens des missions locales.
- Mise en œuvre d'un plan d'urgence pour les collèges pour leur équipement et leur rénovation.
- Augmentation des moyens pour l'aide sociale à l'enfance.

OUI À UN DÉPARTEMENT QUI PRÉSERVE LE CADRE DE VIE

- Développement d'un réseau de pistes cyclables cohérent pour renforcer l'usage du vélo.
- Développement de l'offre de transports en commun et de co-voiturage sur tout le département.
- Plantation de 10 000 arbres sur le mandat.
- Développement de l'agriculture biologique et engagement vers la transition alimentaire en commençant dans les collèges. Développement des habitats durables.
- Une attention particulière sera portée pour protéger la ressource en eau.

OUI À LA DÉFENSE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI SUR LES TERRITOIRES

- Mobilisation de la Charte de la Commande Publique pour aider les TPE/PME et ETI et relancer l'économie locale.
- Renforcement des dispositifs d'aide aux personnes éloignées de l'emploi par le biais de clauses d'insertion dans les marchés publics.
- Soutien appuyé à l'économie sociale et solidaire.
- Conférence départementale pour l'emploi afin notamment de contrôler l'usage des fonds publics versés aux entreprises.

OUI À PLUS D'ÉGALITÉ ET PLUS DE SOLIDARITÉ DANS LE LOIRET

- Mise en place d'un plan d'urgence en lien avec les associations caritatives, de solidarité et les collectivités pour faire face à l'aggravation de la pauvreté.
- Mise en place de tarifications accessibles à tous par le quotient familial, en commençant par les cantines des collèges, en allant jusqu'à des espaces de gratuité.
- Participation financière pour tout ou partie des frais de transports en commun des jeunes, personnes rencontrant des difficultés, personnes âgées et personnes en situation de handicap.
- Développement des aides individuelles en direction des jeunes (aides aux projets, aides au BAFA, aides au permis de conduire...).
- Accompagnement des séniors pour lutter contre la fracture numérique de ceux qui en ont besoin.
- Développement du haut débit sur tout le territoire.
- Diminution des délais d'attente pour l'étude des dossiers MDPH pour se conformer à la loi.

OUI AU DROIT AU LOGEMENT DÉCENT ET DURABLE

- Soutien à la rénovation thermique des logements privés et des bailleurs.
- Conditionnement des subventions aux communes et intercommunalités au respect de la loi SRU pour répondre au besoin de se loger à des tarifs accessibles.
- Développement des logements intergénérationnels et l'habitat participatif.
- Soutien financier à la construction de logements étudiants à bas loyers. Inclusion de logements adaptés au handicap dans chaque projet de construction de logements.
- Lutte contre l'habitat indigne.

OUI À UN DÉPARTEMENT QUI FAVORISE L'ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT

- Mise en place d'un budget d'urgence pour le sport et la culture en lien avec les acteurs sportifs, culturels, associatifs.
- Développement de l'action « bébé lecteur » en lien avec les bibliothèques et la protection maternelle et infantile pour donner accès à la lecture des tout-petits.
- Soutien renforcé aux associations et aux communes dans le développement d'équipements culturels et sportifs de proximité.
- Développement dans chaque collège d'un parcours d'éducation artistique et culturel pour permettre à tous les collégiens de s'initier à une pratique artistique (jazz, cinéma, musique, théâtre, danse).

OUI À UN DÉPARTEMENT CITOYEN ET DÉMOCRATIQUE

- Rendre accessible la communication départementale et l'accueil dans chaque structure départementale.
- Création d'un droit d'interpellation citoyenne sur des dossiers relevant des compétences du Département et mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne.
- Organisation d'une réunion annuelle dans chaque canton pour rendre compte de l'action du département.
- Création d'un budget participatif départemental avec une déclinaison dans chaque canton.











